



Binche, le 21 juin 2017

## **AVIS AUX RIVERAINS Fête de la Musique 2017**

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, des bornes hydrauliques ont été installées pour délimiter un périmètre de sécurité autour de la Grand-Place. Pour votre bonne information, celles-ci seront activées à partir de ce vendredi 23 juin à l'occasion de la Fête de la Musique et ce, pendant toute la durée des festivités jusqu'au dimanche 25 juin.

Pour votre bonne information, les bornes ont été installées aux carrefours suivants :

- Grand-Place et la rue Saint-Paul
- Grand-Place et la rue Saint-Jacques
- Rue des Boucheries et la rue de la Triperie
- Rue de la Hure et la rue de la Triperie
- Av. Charles Deliège et la rue de Mons

Aussi, afin de vous prévenir de tout désagrément éventuel, nous tenions à vous informer des dispositifs de mobilité mis en place à l'occasion de ces événements.

### **Stationnement et circulation :**

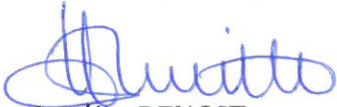
- **La Grand-Place sera donc interdite au stationnement à partir du vendredi 23 juin 8h30. La circulation sera interdite à partir du vendredi 9h30 jusqu'au dimanche 25 juin à 24h00.**
- **Du vendredi 23 juin à 16h30 au samedi 24 juin à 15h (fin du marché), le stationnement des véhicules sera interdit dans les rues suivantes :**
  - Notre-Dame ;
  - Av. Charles Deliège, tronçon compris entre la rue des 3 Escabelles et la rue de Mons ;

**La circulation sera interdite dans ces mêmes rues du vendredi 23 juin à 18h au samedi 24 juin à 15h (fin du marché) et du samedi 24 juin 18h au dimanche 25 juin à 4h00.**

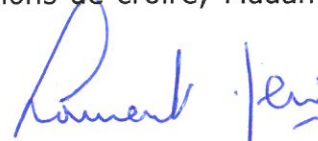
- **Le samedi 24 juin 2017 de 5h à 15h (fin du marché), le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits à Binche au niveau des rues et places suivantes ;**
  - Av. Charles Deliège, tronçon compris entre la rue de Mons et l'immeuble n°133 (station-service Texaco) ;
  - Rue des Archers, tronçon compris entre la rue Bard et l'av. Charles Deliège.

Pour tout renseignement complémentaire, le service de la Police administrative se tient à votre disposition au 064/311.660, du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

En vous remerciant de votre bonne attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.



Aurélié BENOIT  
Directrice générale f.f



Laurent DEVIN  
Député-Bourgmestre